

NOS PEINES

Décès de Monsieur René FERON (1917-2010)

Notre camarade René FERON vient de nous quitter, il est décédé à l'hôpital le 13 février. Il était un de nos fidèles adhérents et tant que sa santé le lui a permis, il participera à toutes nos assemblées et cérémonies, très heureux de retrouver ses camarades de souffrance.

Responsable des jeunesses communistes en zone occupée, il avait été arrêté chez sa mère à Clamart le 11 novembre 1942, suite à une distribution de tracts de la résistance. Interné au Fort de Romainville, il a participé à l'évasion du futur Colonel FABIEN;

Condamné à disparaître, il est déporté le 15 juillet 1943 dans un des premiers convois de NN (Nacht und Nebel) au sinistre camp de Natzweiler-Struthof avec le numéro matricule 4577. Soumis à un traitement de bagnard, ce fut terrible.

Entre les mains de SS fanatiques et sanguinaires, de Kapos dévoyés, il connut les affres de la faim, de la peur et de la torture morale et physique qui ont engendré le plus grand génocide du monde, organisé sciemment et méthodiquement par le régime nazi. C'était l'enfer....

Le 21 janvier 1944, il est transféré à Oranienbourg puis à Sachsenhausen où il sera libéré le 22 avril 1945.

Dès son retour, il reprend sa profession d'électricien et participe activement avec François FAURE, Roger LINET, Roger LEROY et Max NEVERS à la création de l'Amicale des anciens déportés du Struthof. Fidèle à ses convictions, toujours disponible pour le devoir de mémoire, il a voulu faire connaître autour de lui sa vie en déportation, en témoignant régulièrement dans les écoles et en accompagnant des voyages organisés pour la visite du camp de concentration de Natzweiler-Struthof où il avait tant souffert.

Très engagé et très apprécié au sein de la commune de COLOMBES, un hommage émouvant lui a été rendu le 24 février au Crématorium du Mont-Valérien. Au cours de cette cérémonie d'adieux, plusieurs orateurs ont évoqué son parcours. Messieurs VILLERET et SKROBECK représentaient l'Amicale. Ses cendres ont ensuite été déposées au columbarium de COLOMBES.

L'Etat a reconnu ses mérites en lui octroyant plusieurs distinctions :

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Médaille Militaire
- Croix de guerre 39/45 avec Palme
- Médaille de la Résistance
- Croix du Combattant
- Médaille de la déportation

A toute sa famille, l'Amicale des anciens déportés du Struthof adresse toutes ses condoléances fraternelles.